

Aménager les territoires :

L'EXEMPLE DE L'ESSONNE ET DU PLATEAU DE SACLAY

2

SERVICE EDUCATIF

archives.essonne.fr centenaire1914-1918.essonne.fr ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

SOMMAIRE

AMÉNAGER LES TERRITOIRES : L'EXEMPLE DE L'ESSONNE ET DU PLATEAU DE SACLAY

PARTIE 1

I) LES ORIGINES DE L'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU DE SACLAY

Doc.1 : Editorial du maire de Verrières-le-Buisson, Janvier 1970.	P. 7 - 9
Doc.2 : Lettre d'un ingénieur des Ponts et Chaussées sur l'aménagement routier du Plateau de Saclay, juillet 1968.	P. 10
Doc.3 : Article « La vallée de Chevreuse, proie des spéculateurs », <i>La Marseillaise de l'Essonne</i> , 10 février 1972.	P. 11
Doc.4 : Une priorité régionale : la ceinture verte de la métropole parisienne, Région Ile-de- France, Agences des espaces verts, IAURIF, 1987.	P. 12 - 1
II) LE PLATEAU DE SACLAY DANS LES ANNÉES 1990	
Doc.5 : Brochure de présentation du Plateau de Saclay.	P. 15-16
Doc.6 : Carte des types d'usages des terrains, Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay.	P. 17
Doc.7 : Carte : Une position privilégiée en Ile-de-France, brochure de présentation du Plateau de Saclay.	P. 17
Doc.8 : Carte de recensement de la population, des emplois et de la superficie des secteurs du Centre d'Envergure Européenne, 1996-2001.	P. 18
III) LA DESSERTE DU PLATEAU DE SACLAY :	
RÉSEAUX DE TRANSPORTS ET AXES DE COMMUNICATION	
Doc.9 : Carte de la desserte du plateau, brochure de présentation du Plateau de Saclay, fonds préfecture.	P. 19
Doc.10 : Carte des liaisons envisagées, fonds Préfecture.	P. 19

PARTIE 2

IV) LE PLATEAU DE SACLAY : UN CLUSTER DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Doc.11 : Carte de la DDE à partir de données INSEE, sur les principaux secteurs d'activités.	P. 20
Doc.12 : Plan de situation des pôles scientifiques, de la recherche supérieure et des transports, Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay.	P. 21
Doc.13 : Carte du potentiel économique et de la recherche scientifique.	P. 21
Doc.14 : Extrait de la carte économique de l'Essonne, CCI de l'Essonne, 2004.	P. 22
Doc.15 : Tableau de recensement des emplois dans la haute technologie, 2001.	P. 23
Doc.16 : Carte de la DDE à partir de données INSEE, sur la variation des emplois (1990-1998), 2001.	P. 24
Doc.17 : Graphique de variation des emplois (1975-1996).	P. 24
V) POPULATION ET LOGEMENTS	
Doc.18 : Carte de la DDE à partir de données INSEE, sur les variations de la population, 2001.	P. 25
Doc.19 : Graphique de variation de la population (1975-1996).	p. 25
Doc.20 : Carte de la DDE à partir de données INSEE, sur les variations du nombre de logements, 2001.	P. 26
Doc.21 : Carte de la DDE à partir de données INSEE, sur les destinations des déplacements des habitants, 2001.	P. 26
VI) L'AVENIR DU SITE	
Doc.22 : Carte du plateau de Saclay, IAURIF, avril 2000.	P. 27
Doc.23 : Carte du plateau de Saclay à partir du POS, Centre d'Envergure Européenne, 2001.	P.28
Doc.24 : Article du <i>Parisien</i> , 21/01/2019.	P.29
Doc.25 : Brochure d'information, intercommunalité dans le Plateau de Saclay, Juin 2002.	P.30-32
Ressources complémentaires	P. 33

Place dans les programmes scolaires :

Collège, classe de Troisième :

Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine, dont « Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée » et « Les espaces productifs et leurs évolutions ».

- Lycée, classes de Première et de Première technologique :

Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié ; Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles/ Des métropoles inégales et en mutation ; Dans la question spécifique sur la France, « La métropolisation et ses effets ».

Thème 3 : « Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation » : La fragmentation des espaces ruraux/ L'affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages.

Et dans la question spécifique sur la France : « Des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes ».

Première technologique : Thème 3 : Les espaces ruraux : une multifonctionnalité toujours plus marquée : A – Des espaces ruraux aux fonctions de plus en plus variées et B – Un sujet d'étude au choix : Les espaces périurbains en France (métropolitaine et ultramarine).

Lycée professionnel :

En Première professionnelle :

Thème 1 : La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation.

En Terminale professionnelle : « Les hommes face aux changements globaux », le Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

Proposition de mise en œuvre :

Objectifs pédagogiques et compétences travaillées :

- Décrire et caractériser une situation géographique;
- Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée ;
- Confronter des points de vue et exercer un jugement critique ;
- Relever, classer et hiérarchiser des informations.

Proposition de questionnaire et réponses attendues :

1) Localiser, repérer la situation étudiée dans l'espace et le temps :

Lier la situation étudiée au sujet d'étude : situé à environ 20 kms au sud-ouest de Paris, le Plateau de Saclay est un vaste espace situé sur deux départements : l'Essonne et les Yvelines. Il fait l'objet d'un objet d'aménagement important depuis 2008 puisque l'Etat a eu l'ambition de créer un grand pôle universitaire et scientifique de rang mondial : Paris-Saclay.

Dans l'histoire récente, ce pôle a d'abord été un complexe militaro-industriel (1950-1970) :

- 1947-1956 : création du site du CNRS à Gif-sur-Yvette ; du CEA à Saclay (énergie nucléaire militaire puis civile), du CEPr (Centre d'essai des propulseurs), de la Direction Générale des Armements (DGA à Saclay), de l'INRA (Jouy-en-Josas), etc.
- Années 1960 : développement d'un complexe de « cité scientifique » (contexte de réaménagement de la région parisienne sous Paul Delouvrier) puis, prenant la forme d'une technopole (années 1980) : ex. implantation d'HEC, de l'Ecole Polytechnique, Supelec, etc.
- Années 2000 à 2010 : nouvelle politique volontariste de l'Etat sous la présidence de N. Sarkozy et lancement du projet du Grand Paris (2009) : l'objectif est de créer un « cluster » de type mondial dans le domaine scientifique.

2) Présenter les acteurs et enjeux de ce projet d'aménagement :

L'acteur principal ici est l'EPA (Etablissement Public d'Aménagement) Paris –Saclay (EPAPS), concernant les 2 départements. Il est présidé depuis mars 2016 par la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France et est chargé de coordonner le développement immobilier et urbain du territoire suite à un comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (mars 2006). Puis, les acteurs sont les trois communautés d'agglomérations (Paris-Saclay; Versailles Grand-Parc et Saint-Quentin-En-Yvelines), ainsi que 27 communes. Il existe, en outre, de nombreux acteurs privés.

Parmi les objectifs principaux il s'agit de : créer un pôle de rang mondial, une « Silicon Vallley à la française », un levier de développement économique situé à l'extérieur de Paris, créer un pôle scientifique et d'activités économiques capable de faire face à la concurrence internationale...

3) Repérer les échelles de territoires (Locale, régionale, nationale et internationale) qui vont être concernées ici. Sur ce territoire, la réalisation des aménagements et des projets se heurte à l'imbrication complexe des limites administratives ou tenant à la compétence propre de chacun des acteurs (ex. intercommunalité/EPAPS).

Proposition de mise en œuvre et de réalisation finale :

La classe est divisée en plusieurs groupes ayant chacun à étudier une thématique, dans le but de déterminer les grandes lignes de l'aménagement du Plateau de Saclay en prenant en compte les besoins de chacun, les souhaits et les oppositions des acteurs concernés.

Organisation de l'activité : - Les élèves sont répartis en quatre groupes : Mobilités/ Emploi/ Habitat/ Cadre de vie et environnement.

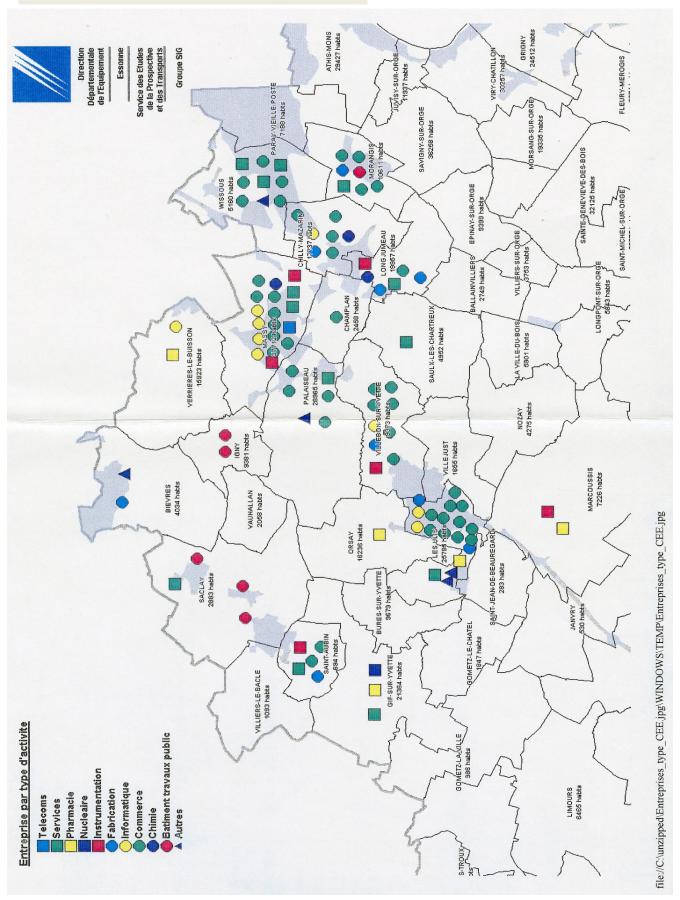
- Chaque groupe, à partir du dossier documentaire, doit établir un constat, faire la liste des besoins et choisir deux ou trois aménagements prioritaires pour répondre à ces besoins.

Modèle proposé: Constat/Besoins/Aménagements proposés.

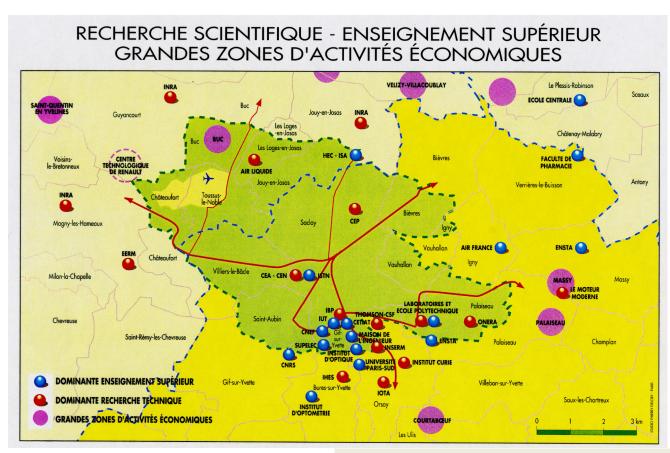
- Chaque groupe fabrique ses aménagements pour pouvoir les placer ensuite sur la carte.
- Le jeu peut alors commencer! Pour qu'un groupe puisse placer son aménagement sur la carte, il faut l'accord d'au moins deux autres groupes sinon l'aménagement ne peut pas être réalisé. Des négociations et des accords entre les groupes sont possibles.
- Il faut placer au fur et à mesure sur la carte les aménagements validés.

Bilan: Une fois que tous les groupes ont essayé de placer leurs aménagements, une réflexion collective permettra d'évaluer si les objectifs ont été atteints et quelles difficultés ont été rencontrées par les aménageurs.

Doc.11 : Cartes de la DDE à partir de données INSEE, sur les destinations des déplacements des habitants et les principaux secteurs d'activités, fonds Préfecture. Arch. dép. Essonne - 1883W/15

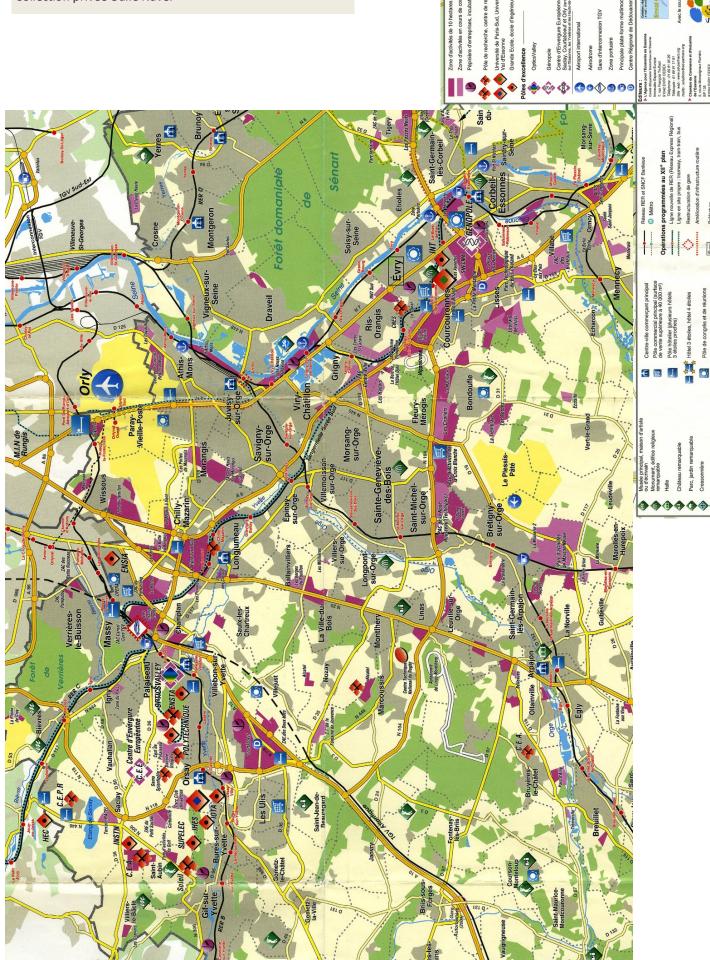




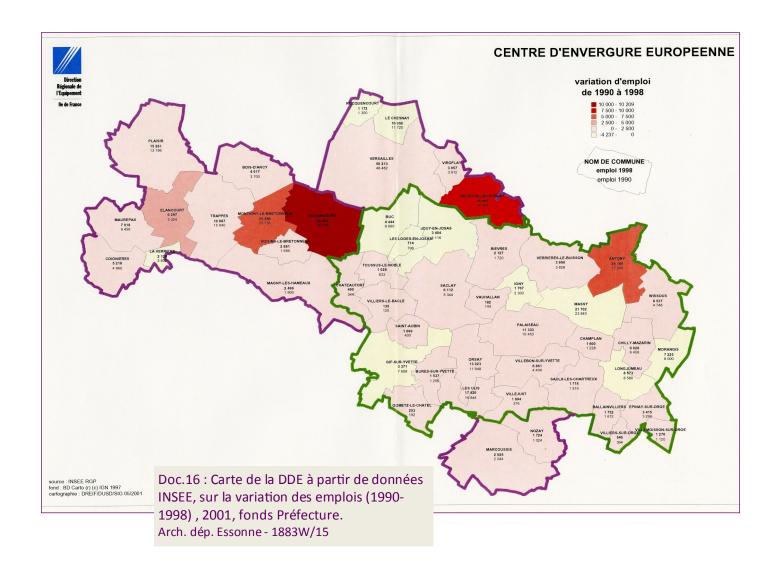


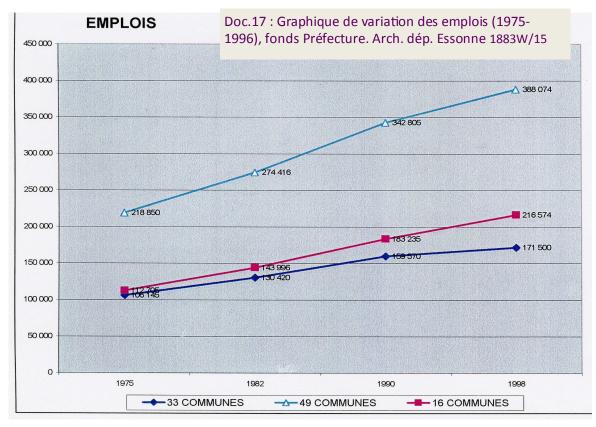
Doc.13 : Carte du potentiel économique et de la recherche scientifique, fonds Préfecture. Arch. dép. Essonne - 1673W/008

Doc.14 : Extrait de la carte économique de l'Essonne, CCI de l'Essonne, 2004. Collection privée Odile Nave.

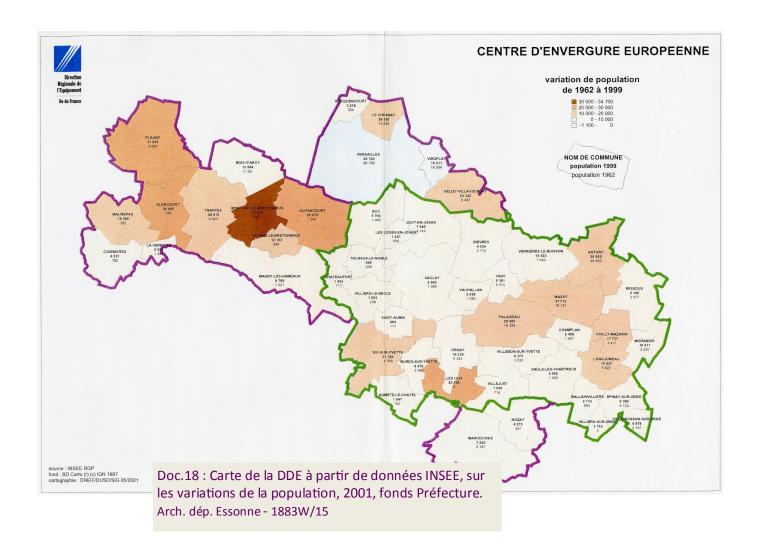


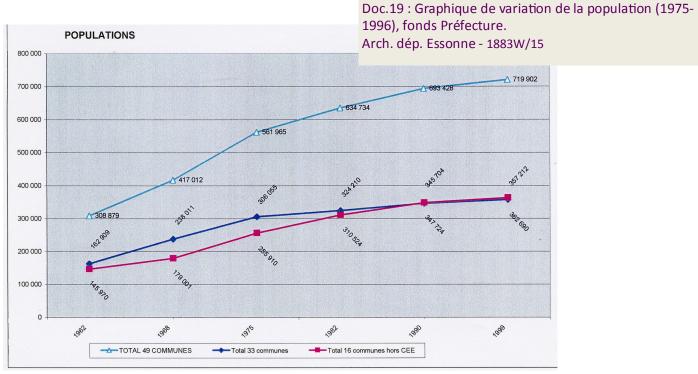
LES EMPLOIS DE HAUTE TECHNOLOGIE Mission Massy-Sacla 28/02/0 **EMPLOI EMPLOI EMPLOI** EMPLOI SERVICES DE INDUSTRIES DE COMMERCE DE TOTAL EMPLOI INDUSTRIES DE NOM **EMPLOI 1998** HAUTE MOYENNE ET GROS LIE A LA DE HAUTE HAUTE TECHNICITE OU HAUTE HAUTE TECHNOLOGIE TECHNOLOGIE DE POINTE TECHNOLOGIE TECHNOLOGIE MARCOUSSIS 2 925 22 600 330 25 977 NOZAY 1 724 315 39 28 387 Total 4 649 337 639 335 53 1 364 LE CHESNAY 10 959 12 299 311 ROCQUENCOURT 1 172 675 687 VELIZY-VILLACOUBLAY 39 667 4 349 3 891 8 671 1 210 18 121 **VERSAILLES** 50 213 18 1 571 1 775 3 364 **VIROFLAY** 3 957 22 107 171 36 336 Total secteur de Versailles 105 968 4 408 6 543 10 617 1 251 22 819 **BOIS-D'ARCY** 4 017 10 51 61 **PLAISIR** 15 281 164 608 388 42 1 202 Total 19 298 174 659 388 42 1 263 COIGNIERES 5 218 12 183 264 459 **ELANCOURT** 6 297 29 45 1 982 27 2 083 **GUYANCOURT** 22 405 875 3 454 6 897 456 11 682 LA VERRIERE 2 120 0 MAGNY-LES-HAMEAUX 2 496 69 63 142 MAUREPAS 7 018 68 729 35 832 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 25 886 0 TRAPPES 16 987 0 **VOISINS-LE-BRETONNEUX** 2 881 0 Total secteur de SQY 91 308 917 3 819 9 935 527 15 198 ANTONY 24 165 406 427 822 1 243 2898 Total 24 165 406 427 822 1 243 2 898 BUC 4 444 160 333 493 **CHATEAUFORT** 490 10 10 JOUY-EN-JOSAS 3 404 5 208 213 LES LOGES-EN-JOSAS 714 5 TOUSSUS-LE-NOBLE 1 028 **BIEVRES** 2 127 79 190 133 610 BURES SUR YVETTE 1 537 171 16 195 **GIF-SUR-YVETTE** 3 371 24 1 300 3 36 1 363 IGNY 1 767 61 53 51 52 217 ORSAY 13 023 979 3 369 491 138 4 977 PALAISEAU 11 333 758 1 231 322 398 2 709 SACLAY 6 112 592 5 143 50 21 5 806 SAINT-AUBIN 1 699 140 397 49 586 VAUHALLAN 182 8 VILLIERS-LE-BACLE 135 7 9 Total SIEP du plateau de Saclay 51 366 2 653 11 973 1 528 1 047 17 201 **BALLAINVILLIERS** 1 752 12 24 36 CHAMPLAN 1 600 247 106 127 486 CHILLY-MAZARIN 6 928 28 296 280 247 851 **EPINAY-SUR-ORGE** 3 415 13 9 13 38 GOMETZ-LE-CHATEL 253 12 1 4 35 52 LES ULIS 17 820 1 562 738 1 148 1 185 4 633 LONGJUMEAU 8 573 171 118 368 664 MASSY 21 702 1 489 2616 779 4 884 SAULX-LES-CHARTREUX 1 718 110 49 15 174 VERRIERES-LE-BUISSON 3 966 355 290 144 319 1 108 VILLEBON-SUR-YVETTE 6 861 327 1 997 334 1 203 3 861 **VILLEJUST** 1 694 93 96 58 37 284 VILLEMOISSON-SUR-ORGE 1 276 35 37 72 **WISSOUS** 6 537 61 294 381 173 909 Total SIEP NCE 84 095 4 117 4 243 5 562 4 130 18 052 **MORANGIS** 7 225 10 95 224 93 422 Total 7 225 10 95 224 93 422 **Total CEE 31 communes** 166 851 7 186 16 738 8 136 6 513 38 573 Total CEE élargi 49 communes 388 074 13 022 28 398 29 411 8 386 79 217 Total pour les Yvelines 509 815 11 984 56 543 4 994 73 521 Total pour l'Essonne 405 522 17 721 16 115 7 413 41 249 Total pour l'Ile-de-France 5 066 479 57 797 212 112 58 362 328 271

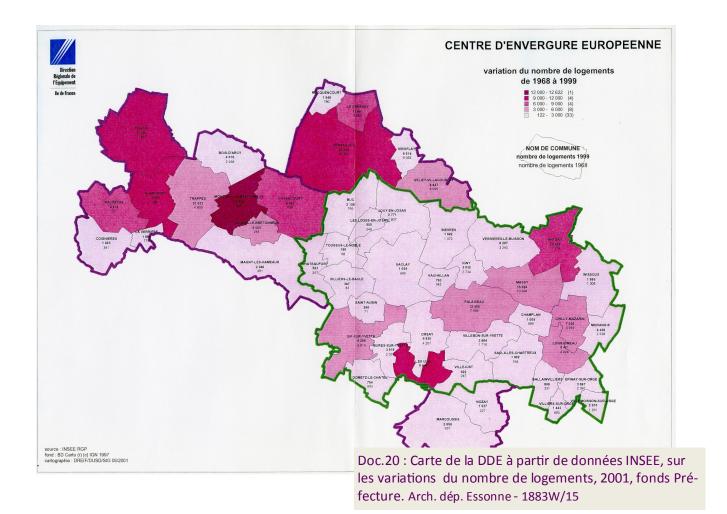


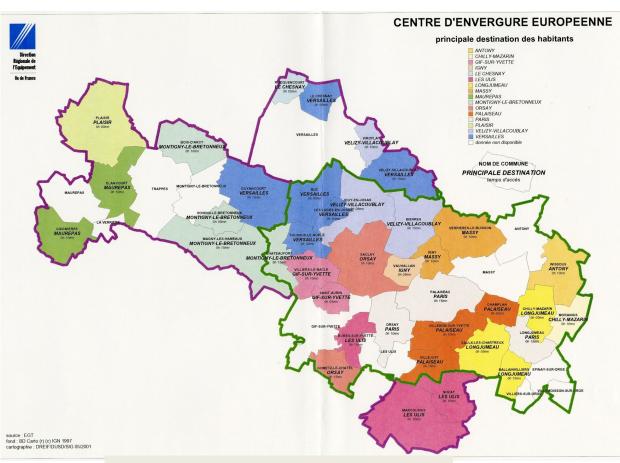


V) POPULATION ET LOGEMENTS



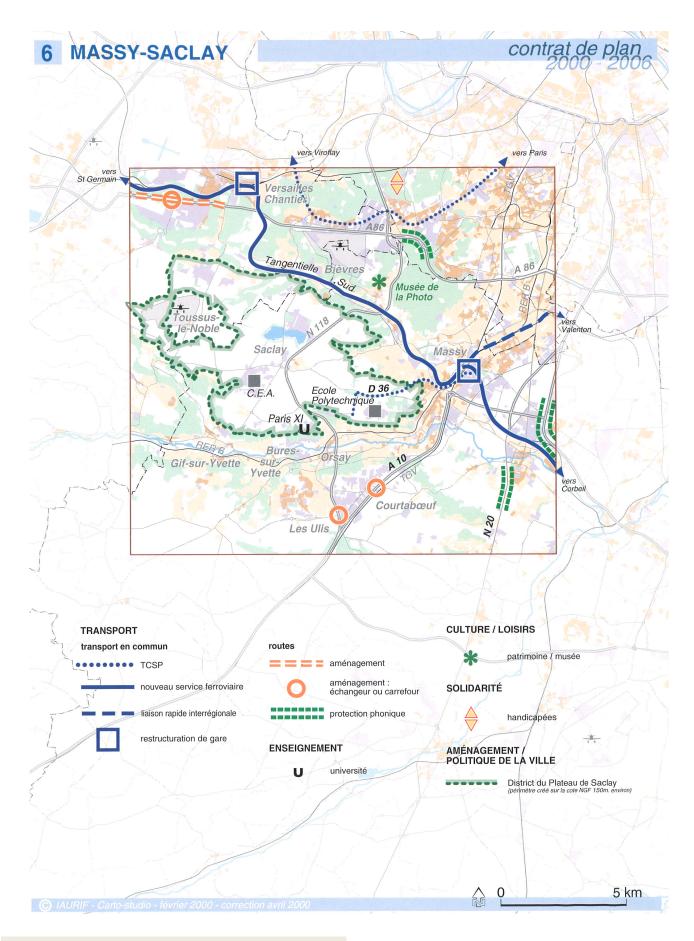




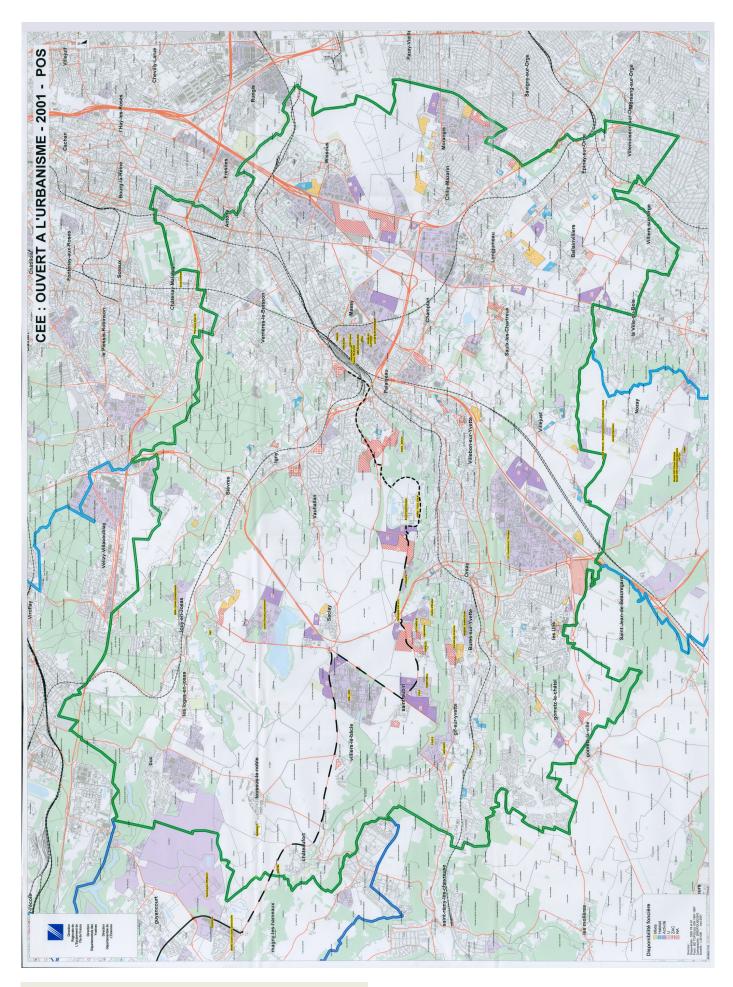


Doc. 21 : Carte de la DDE à partir de données INSEE, sur les destinations des déplacements des habitants, 2001, fonds Préfecture. Arch. dép. Essonne - 1883W/15

VI) L'AVENIR DU SITE



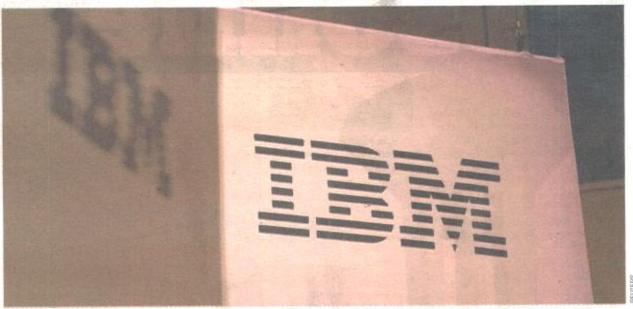
Doc.22 : Carte du plateau de Saclay, IAURIF, avril 2000, fonds Préfecture. Arch. dép. Essonne - 1883W/016



Doc.23 : Carte du plateau de Saclay à partir du POS, Centre d'Envergure Européenne, 2001, fonds Préfecture. Arch. dép. Essonne - 1883W/15

IBM va créer sa mini-Silicon Valley sur le plateau de Saclay

Le groupe va inaugurer ses premiers locaux en mars et ouvrira d'ici deux ans un centre où travailleront une centaine de chercheurs.



Le groupe informatique va ouvrir en mars un premier bâtiment de 300 m² qui accueillera une vingtaine d'experts.

PARIS-SACLAY

PAR CÉCILE CHEVALLIER

PROMESSE tenue. Après avoir exprimé en mars son intention de s'installer à Paris-Saclay, la société IBM officialise cette décision aujourd'hui, à l'occasion de Choose France, sommet de l'attractivité qui se tient à Versailles (Yvelines). La firme américaine va y annoncer l'inauguration en mars prochain de ses premiers locaux au sein du pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay, entre Orsay et Gif-sur-Yvette.

« Etd'ici deux ans, nous souhaitons ouvrir sur ce territoire un centre de co-innovation en intelligence artificielle pouvant accueillir plus de cent personnes », indique Nicolas Sekkaki, président d'IBM France, « Neuf mois après notre engagement, nous tenons parole, se félicite-t-il. Nous faisons un pari en nous installant à Paris-Saclay, nous le pensons gagnant. Ce territoire possède tous les ingrédients de la réussite. En particulier cet écosystème constitué de grandes écoles, d'universités, de laboratoires, d'organismes de recherche et d'entreprises.»

TERRITOIRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DE DEMAIN

En mars, c'est un premier bâtiment de 300 m² (NDLR IBM ne communique pas sur le montant de la construction de ses centres) qui sera inauguré à 'Orsay. Des Ingénieurs, développeurs, chercheurs, data scientists (scientifiques travaillant sur les données) ou encore des consultants des métiers et des technologies travailleront sur des projets de recherche en intelligence artificielle (IA). Une vingtaine d'experts dans un premier temps, puis plus d'une centaine d'ici deux ans sont attendus.

Avant de prendre sa décision, IBM a présenté le plateau de Saclay à différents « patrons mondiaux ». « Ils ont été assez séduits, affirme Nicolas Sekkaki. Ils sentent qu'il s'y passe quelque chose. Par rapport à d'autres projets européens, Paris-Saclay a retenu leur attention. » Ce qui a permis à IBM de confirmer sa décision et de se mettre en quête d'un terrain. « Qui n'a pas été si facile que ça à trouver, sourit Nicolas Sekkaki. Le plateau de Saclay est de plus en plus occupé et il n'y a plus autant de places qu'on pourrait le penser. »

A Paris-Saclay, les experts dirigeront leurs recherches vers deux axes principaux. «L'IA et les entreprises, notamment les banques, avec la prévention des fraudes à la carte bancaire, cite Nicolas Sekkaki. Nous aurons aussi un volet important d'IA et la santé (NDLR : la filière IBM Watson Health et Guerbet, spécialiste des produits de contraste et de solutions pour l'imagerie médicale diagnostique et interventionnelle, ont signé un partenariat en juillet). L'intelligence artificielle pourrait ainsi éviter des biopsies en cas de cancer », conclut le président d'IBM France.

Doc. 24 : Article du *Parisien*, 21/01/2019.

Arch. dép. Essonne - JAL/1





le District du plateau de Saclay, aujourd'hui la Communauté de communes du plateau de Saciay. Et demain? Depuis le vote de la loi dite « Chevènement » sur le renforcement et la simplification de la coopération intercommunale en 1999, le paysage intercommunal français est en pleine effervescence. Le plateau de Saciay et plus globalement le Nord de l'Essonne n'échappent pas à ce grand vent de changement. Les élus locaux se préoccupent des orientations et des choix à faire pour doter le territoire d'une ou plusieurs structures puissantes, dans lesquelles les communes seront impliquées, représentées et porteuses d'un projet de développement qui sera axé autour du développement de Saclay Scientipôle, pôle scientifique du plateau de Saclay, et de la valorisation des espaces naturels et agricoles. Explications.

Doc.25 : Brochure d'information, intercommunalité dans le Plateau de Saclay, Juin 2002, fonds Préfecture. Arch. dép. Essonne - 1883W/15

l'intercommunalité autour du plateau de Saclay? **Quel avenir pour**

Depuis le 2 janvier 2002, la CCPS (Communauté de communes du plateau de Saclay), établissement public de coopération Chevènement ; celle-ci prévoyait en effet qu'à défaut d'avoir choisi de se constituer en communauté avant le 31 décembre 2001, les intercommunale, a pris la succession du DIPS (District du plateau de Saclay). Ce changement a été opéré de fait, conformément à la loi districts étaient transformés d'office par les préfets en communautés de communes.

Saclay 2883 habitar

effet quité le DIPS par un arrêté inter conséquences en fonction de la cohé préfetcard a L2 novembre denier. Ces renne tenfinale, les projets et besoins communes souhaitaient réjoindre la des différentes communes. Communes communes de constitution autour de que définérentes remotibles financières. Versalites, vers laquelle elles sont histoir. La transformation du DIPS a été précédée du retrait des quatre communes des

Les dix communes de l'Essonne restant membres du DIPS (Bièvres, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igry, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle) ont alors élu François Lamy, maire de Palaiseau, à la présidence de la structure

Dans le cas de la Communauté de plution communes du Plateau de Saclay, une commévolution vers la formule, communauté. L'appar d'agglomération, est à l'étude afin europat d'élergir son potentiel de gestion et de aussi

d'étaggi son potentiel de gestion et de aus développement.

To effet, compte tenu des enjeux pour ce sur besteur de la Région lledefrance et des de decandres importantes des populations et en matière de services, la formule ag communauté de communes , ne semble axx pas satisfaisante aux yeux de la majorité sox pas satisfaisante aux yeux de la majorité sox

structure intercommunale. La commune de Marcoussis a également délibéré en

Actuellement, les délégués communau-taires du plateau de Saclay étudient les différentes hypothèses possibles et leurs

Uniquentures.

L'appartenance au centre d'envergue enroises communes, telles Yauhallan, espa européenne (lire en dernière page) est Certinies communes, préconient e odé communes. De même, elles s'entendent mainten du pérmètre actuel à 10 sui sur les grandes lignes de ce qui pourant communes est souhaitent infringéanion de d'u sur les grandes lignes de ce qui pourant communes est souhaitent infringéanion de d'u sur les grandes lignes de ce qui pourant communes est souhaitent dans cette assi dévenir leur projet commun. Triséenneur est prophète conference au vité projet commune natureis et hipophèse une méliteur conference au vité. agicolos, developpement économique reg agicolos, au la complementa entre le ple du se aut la complementa de sacial de du pero d'archive se Courabouri. Par Les frenis actuels reposent notament "Ver sur la drivestie de la alliel des com son munes: le périmètre d'étude regouge en glo

effet trois communes de plus de 20 000 pr hadinat (Les UIs, Palaiseau, difaur ne Yette) mais aussi de nombrauses di communes de nombrauses de la compresse tanta dont certames sont des villages as tanta dont cardames sont des villages as ta fest generales. de rejoindre les communes du de Saclay dans une nouvelle

potentiels de developpement respectifs du périmètre actuel à de sont la commune de classifications et l'élapsière actuel à de la commune de classifications et l'élapsière à l'actuel à de l'actuel et de s'inferentes retornères financières. Nouve les se communes et le Buressur. À la situe d'une déune mené autres, nouve les pleiment d'autres, les des la conference géogra-l'aliers meures de la CPE - Communes de phage : als les communes de l'aliers meures de la CPE - Communes de phage : als la conference géogra-l'aliers de la communes de la conference de l'aliers de l'aliers meure de survices de la CPE - Communes de l'aliers de la la nécessité de la la récessité de la generit, de développement ou encore menoire et dynamiers meure de l'aliers de la signomération de conceptations en maitre d'année d'une communes de la glagomération Courabouri. L'appartenserve une communes.

injurisding de l'agriculture, des processions de la carde de vie. De leur tré, les communes de Palaiseau, Bures-rivette et Saclay sont partissanes une communaute d'aggiomération sociant les communes du parc d'achies de Courtaboart et Gometz-eChâlei. hypothèse une meilleure cohérence au regard de la continuité territoriale ainsi qu'un plus grand intérêt sur le plan des dotations financières.

orte, ayant un fort pouvoir de négociation ace à l'Està, la Région de les interconnunalités voisines, et disposant d'un boids économique lui permettant de générar les ressources na coessaires au inarcement de nombreux services aux inarcement de nombreux services aux Aujourd'hui, il ne reste que quelques mois aux communes pour déterminer si elles souhaitent construire une nouvelle structure opérationnelle en janvier 2003. Practition of the communes of offsur in Years, giv, Sairk-Aborn et villiers-le-Black in sont fevorables of an orinnumurant of ag-gomerano dont to perimeter serail po-gomerano dont to perimeter serail po-porte de l'acutelle CAPS (in, mais gir resent réammons ouvers à l'étude ées inf différentes possibilités et pourrient envir le sager de donner plus de poids à une structure intercommunale, pour défendre un aménagement du plateau de Saclay dans lequel le développement de Saclay

endue géograp

Chevènement en bref... La loi

a loi Chevènement de 1999 relative au renforcement et imposée en France au cours des dernières années. C'est à la simplification de la coopération intercommunale s'est dans le cadre de cette loi que s'inscrit la création d'une communauté de communes le 2 janvier 2002, en remplacement du District du plateau de Saclay. Le point sur la loi Chevènement.

La loi Chevenement (n° 99.586 du 12 juillet don 1999) a pour objectif de refloreret et de simpli memetre anis aux 36 000 communes fane éco-ciaises de se ofote de vais projets de dévelop- pris pement durable au sein de lucre furritoire. Les prement durable au sein de lucre furritoire. Les l'intercommunalité existe depuis des décen- de les et a empunité des formes aussi duresses don que les districts, communautés urbaines, ter que les districts, communautés urbaines, ter encors syndicais intercommunaux. La loi co Cherethement recompose l'architecture de l'in- par tercommunalité aduct de lois catégories de structures; la communauté de communes,

La Communauté de co du plateau de Saclay

c de coopération intercommunale regroupant eurs communes, (...) ensemble de plus de 50 000 ants d'un seul tenant et sans enclave (...) Ces nunes s'associent au sein d'un espace de solidante

Quelles missions pour quelle intercommunalité? Outre la communauté urbaine, prévue pour les très grandes villes (Lyon, Marseille, etc.), la loi Chevènement prévoit deux types de structures intercommunales : la communauté de commune communauté d'agglomération. Point sur les compétences, missions et fonctionnement de ces deux entités.

control en effet un role gendissent dens des commiens aussi deres due la gestion de l'eau, le la collecte des déchets métragésis, les transports en commun, le développement économique et l'accuel de nouvelles entre-lisses, l'environment, etc.

La communaté de communes est une struc-ture de pojet dont les actions es situent princi-palement dans le domaine des études. Elle n'a pain-ment painer, de complemes en maitier de gestion certralisée. Ses services en partier sont généralement légies et peu intégrés, contralement à cour d'une mommanuel de géglionations, qui a vocadion à mettre en place un rambre maximum de s'est prouquoir, d'une manière générale.

La communauté de communes est financée par un fisculté additionnelle sur les quatre traves locales, ou éventuellement par l'instauration d'une taxe poréssionnelle unique, ainsi que par la dotation de l'Etat (moindre que pour la communauté d'agglomération).

	Communauté d'agglomération	Communauté de communes
ohique	Territoire de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclare autour d'au moins une commune de plus de 15 000 habitants ou d'un chef feu de département	EPCI groupant plusieurs communes d'un seul tenant
iligatoires	4 groupes de compétences obligatoires :	2 groupes de compétences obligatoires : • anrénagement de l'espace • actions de
rtionnelles	Au moins 3 compétences optionnelles parmi les 5 caivantes : • résidous ou aménagement et entrebies de vairé et de parcs de stationnement • assainissement • assainissement	Au moins 1 compétence optionnelle parmi les 4 saivantes : • protection et miss en valeur de l'environnement • politique du logement et du cadre de vie • récébor, andersonnement et derribéra de la varies • récépor, andersonnement et derribéra de la varies

Repères historiques pour comprendre l'intercommunalité du Plateau de Saclay

WALL TO SERVICE OF THE SERVICE OF TH

Difficile de comprendre les enjeux actuels et futurs sans connaître ceux d'hier et d'avant-hier! Quelques repères historiques pour savoir d'où l'on vient et où l'on va.

Tout commence en mars 1988 : l'Etat préconise alors que les communes du plateau de Saclay se regroupent en structure intercommunaile afin d'établir un schéma directeur d'aménagement de leur territoire. Ce jour-là, aussi anodin que cela paraisse, le destin communal des francliens du Plateau de Saclay bascule. En réponse à la sollicitation de l'Etat, les 15 communes réparties sur le

plateau de Saclay, dont 10 situées dans le département de l'Essonne et 5 dans le département des Yvelines, se regroupent pour constituer le SIPS (Syndicat intercommunal du plateau de Saclay).



Leur point commun ? Leur localisation géographique sur le plateau de Saclay : délimité par la courbe de niveau 150 m au-dessus de la mer, le plateau s'étend sur 5 000 hectares, soit quasiment la superficie de Paris intra-muros.

Zone agricole faiblement urbanisée, localisation proche de Paris, implantation de centres de recherche : le plateau de Saclay concentre tous les indices d'un très fort développement économique et urbain. La preuve en est : c'est à cette époque que l'Etat et la Région lle-de-France retiennent le site du plateau comme pôle scientifique et élément constituant du Centre d'envergure européenne Massy-Saclay-Orly (lire encadré ci-contre).



Recherche et haute technologie : une caractéristique et un atout exceptionnel pour le territoire du plateau de Saclay.

Des axes de développement définis pour 25 ans

En 1992, le schéma directeur du plateau de Saclay, qui détermine pour 25 ans les grandes orientations en matière d'aménagement (implantation d'entreprises, transports, voirie, protection de l'environnement...) est entériné.

Le District du plateau de Saclay, qui a remplacé le SIPS en 1991, est chargé de mettre en œuvre ce schéma directeur, c'est à dire assurer l'aménagement du territoire. Le DIPS, reconnu comme interlocuteur privilégié auprès de l'Etat, élabore les schémas d'urbanisme, définit les politiques générales en matière de transports et d'assainissement, conçoit le programme local de l'habitat, garantit la conservation des espaces agricoles et naturels et met en œuvre une véritable solidarité financière en établissant la taxe professionnelle de zone (TPZ) à taux unique pour les développements futurs sur les 14 communes membres.

epoque que l'Etat et la region lie-de-trance retiennent le site du plateau comme pôle scientifique et élément constituant du Centre d'envergure européenne Massy-Saclay-Orly (lire encadré ci-contre). C'est sur la base de ces habitudes de travail et de pratique de l'intercommunalité, mais aussi grâce aux nombreuses études d'aménagement réalisées par le DIPS durant 10 ans et riches d'enseignement pour l'avenir, que peut aujour-d'hui se bâtir une nouvelle intercommunalité.

Quelques repères sur...

Le centre d'envergure européenne

Territoire d'étude de 350 000 habitants environ, regroupant plus d'une trentaine de communes, le centre d'envergure européenne Saclay-Courtabœuf-Massy-Orly constitue avec Paris, La Défense, Marne-la-Vallée et Roissy, l'un des cinq pôles les plus « porteurs » de développement de la Région lle-de-France, ayant vocation à rayonner à l'échelon européen.

Les centres d'envergure européenne ont été définis par l'Etat et la Région lle-de-France dans le SDRIF (Schéma directeur de la Région lle-de-France) en 1994, document de planification pour le développement et l'aménagement de la Région sur les 25 années à venir.

Le centre d'envergure européenne Saclay-Courtabœuf-Massy-Orly se caractérise notamment par :

- sa concentration exceptionnelle de laboratoires de recherche et développement (centres de recherche publics et privés, laboratoires universitaires) et d'établissement d'enseignement supérieur,
- son tissu économique tertiaire et « high tech », composé de grandes entreprises et de PME du secteur de la haute technologie (biotechnologies, ontique, informatique, télécommunications, etc.)
- optique, informatique, télécommunications, etc.),
 ses réserves foncières importantes pour l'accueil
 de nouvelles entreprises et de nouveaux
 habitants.
- ses commodités de communication nationale et internationale en raison de son offre diversifiée de transports.

Le rôle de l'Etat en matière d'intercommunalité

Dans la loi Chevènement, l'Etat exerce, par l'intermédiaire des Préfets, un pouvoir déterminant puisque ce sont ces derniers qui entérinent ou invalident les projets de structures intercommunales proposés par les communes. L'Etat veille en effet à la cohérence des initiatives intercommunales, s'assurant que derrière tout projet de structure existe un territoire pertinent, porteur d'un projet de développement dans lequel puisses s'exprimer une solidarité entre les différentes communes.

Dans le secteur du centre d'envergure européenne Saclay-Courtabœuf-Massy-Orly, l'Etat a écarté l'hypothèse d'une seule structure intercommunale regroupant toutes les communes, estimant qu'elle serait irréaliste et probablement « difficile à gérer ». Cependant, en raison des enjeux exceptionnels de développement de ce territoire, les préfets de la Région lle-de-France, de l'Essonne et des Yvelines ne souhaitent pas voir un émiettement de ce territoire et, en conséquence, préconisent la création d'un nombre limité de structures, deux ou trois au maximum pour la partie essonnienne du CEE. Le Préfet de l'Essonne a, dans ce cadre, déjà exprimé un avis favorable sur le projet d'une communauté d'agglomération regroupant les 14 communes du plateau de Saclay et de Courtabœuf.

Document édité par la Communauté de communes du plateau de Saclay Val Courcelle – 4 route de la Noue – 91196 Gif-sur-Yvette Cedex

> Tél.: 01 69 18 71 71 – Fax: 01 69 18 71 87 e-mail: contact@saclay-scientipole.org

Web: www.saclay-scientipole.org

Directrice de la publication : Edith Wilmart.

Rédaction : Sophie Deleplanque, Odile Clair. Photos : CCPS, Quadratin. D.R. Réalisation, impression : Quadratin, Paris.

uin 2002

Ressources complémentaires :

Bibliographie / sitographie :

- Les sites des communes concernées ;
- -Site Géoconfluences : Laurent Carroué, « Paris-Saclay, une Silicon Valley à la française ? », Géoconfluences, mars 2017.URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/paris-saclayParis-Saclay, une Silicon Valley à la française ?

SERVICE EDUCATIF

Professeures relais : Catherine Sironi et Séverine Ruffin Coordinatrice Nathalie Noël

archives.essonne.fr centenaire1914-1918.essonne.fr

Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne
Domaine départemental
38, rue du commandant Arnoux
91730 CHAMARANDE
01 69 27 14 14